



PS/LC – 276/2022

PV adopté le 14.11.22

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION TERRITORIALE
D'ORGANISATION DES COMPETITIONS
Du 17 octobre 2022

Présents :

MM Pierre SIONNEAU- Xavier COSQUERIC - Sylvie HENONIN - Alain RAYE - Christine MAHE - François LETURCQ - Annie MOREAU - Tatiana COLAS - Didier ROUSSEAU – Danielle SICARD – David DIOURON - Fabrice CHAMARE.

Assistent : Laetitia CHAUVIRE (Secrétaire), Alain POISSENOT (Représentant Arbitrage)

Absents : Sylvain SURIN , Gaëtan LETTIER

La réunion de la Commission débute à 19h30 en visio conférence sous la présidence de P. SIONNEAU.

1-Point actuelle sur la commission

La réunion restreinte du 19 septembre a été avancé au 15 septembre pour établir au plus vite les championnats territoriaux D2FPL – 54 clubs engagées

U20F – une nouvelle proposition a été validée par mail le 20 septembre suite au retrait des clubs de savenay, asptt nantes, chateaubriant et la chapelaine (retrait suite à convention avec Porterie)

Les herbiers a fait un forfait général la semaine suivante

Forfait général de OHB STE GEMMES en Honneur masculins

Réunion le 11 octobre avec le groupe de travail N3F : RAS

Classements :

On nous a remonté une erreur pour le match PNF ASPTT Nantes / Benet, le résultat affiché est 32-31 pour Nantes alors que sur la feuille de Table, le score final est de 31-31

Coupe de France prévu ce weekend, le tirage de la coupe des Pays de la Loire pourra se faire fin de semaine prochaine.

Message de Andouillé sans réponse : pourquoi est ce l'équipe 2 qui a été engagé en coupe de France et non la 1 ?

Tirage Coupe Pays de la Loire : le mercredi 26 octobre 16h

Aucune équipe retirée avant le 1^{er} octobre

27/28 mai 2023 final de coupe

Proposition de salle : Ste Luce/Loire, Es aubance

Recherche de salle final de secteur en février et final de coupe

Brulages

44, 53, N2

49, 72, 85, application du brulage N

Dérogations

36.2.5 adultes

36.2.2 Jeunes



Anomalies

Point sur les anomalies arbitrage avec la nouvelle procédure, la cta qui envoi les notifications, si sanction ce sera la coc gestionnaire de la compétition qui appliquera les pénalités sportives dans gesthand.

Le Plan d'arbitrage et le règlement arbitrage sera transmis par la CTA pour diffusion aux membres la coc.

Report covid : RAS

Championnat u20f s'appauvrit réfléchir à un nouveau championnat pour une U19F ?

- Prochaine réunion restreinte en visio le 14 novembre 2022 à 19h30
- Prochaine réunion plénière en visio le 12 décembre 2022 à 19h30

Fin de la réunion à 22 h 12

Pierre SIONNEAU
Président de la CoC



Laëtitia CHAUVIRE
Rapporteur de séance